Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500457-20251217-73_2025-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 9
Votants 10
Pouvoirs 1

Date de la convocation : 12/12/2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, DIVET Michel, DUCLOYER Arnaud, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel, VALLÉE Florent
Absents excusés : BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile (Pouvoir à POUESSEL Jean)
Absents : MAIGNAN Valentin

Secrétaire de séance : DIVET Michel

73/2025	**Acquisition d'une licence de débit de boisson de 4ème catégorie (licence IV) dans le cadre du projet de commerce multiservices**

Rapport de Monsieur Philippe ESLAN, Maire,

La commune est engagée dans un projet de commerce multiservices, dont l'exploitation d'un débit de boissons constitue un élément structurant de l'équilibre économique du commerce multiservices.

Monsieur HERVÉ, ancien exploitant d'un débit de boissons sur la commune, est titulaire d'une licence de débit de boissons de 4ème catégorie (licence IV) et a cessé son activité.
Cette licence constitue la dernière licence IV existante sur le territoire communal.

Afin de préserver cette licence et de permettre le maintien d'une activité commerciale de proximité, notamment dans le cadre du projet de commerce multiservices, la commune souhaite procéder à son acquisition.

Il est précisé qu'à l'issue de plusieurs échanges avec le propriétaire de la licence, l'acquisition de la licence IV est envisageable pour un montant de 2 000 €.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la proposition d'acquisition de cette licence IV.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants, décide :

- **D'approuver** la proposition d'acquisition par la commune de la licence de débit de boisson de 4ème catégorie (licence IV), détenue par Monsieur HERVÉ,
- **De fixer** le prix d'acquisition de ladite licence à la somme de 2 000 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)